UNITED NATIONS
United Nations Regional Office
for Central Africa

UNOCA

NATIONS UNIES
Bureau Régional des Nations Unies
pour l'Afrique Centrale

NOTE D'INFORMATION N° 31072017

Alerte précoce et prévention des conflits : enjeux d'une coopération soutenue entre la CEEAC et la société civile

Le « renforcement de la coopération entre la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et la société civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits en Afrique centrale » est au centre d'un atelier sous-régional ouvert lundi 31 juillet 2017 à Libreville, la capitale du Gabon. Conjointement organisé par la CEEAC et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), il regroupe une cinquantaine de participants venus de tous les pays de la sous-région. Objectif général : engager des discussions fécondes sur « les voies et moyens de créer un partenariat crédible et durable en matière d'alerte rapide et de prévention des conflits, dans le cadre du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC ».

En rappelant cet enjeu majeur lors de l'ouverture officielle des travaux, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de l'UNOCA, a aussi évoqué l'importance de la présence du Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP - West Africa Network for Peacebuilding) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que celle de plusieurs autres organisations du Système des Nations Unies, y compris le Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Bureau de l'Envoyé spécial pour les Grands Lacs, etc. M. François Louncény Fall a souligné que les interactions et le partage d'expériences avec ces entités, ainsi qu'avec la CEEAC et les représentants de la société civile d'Afrique centrale, permettront « d'identifier des stratégies concrètes et pratiques pour le renforcement de la contribution de la société civile au MARAC ».

« L'engagement de la société civile comme actrice et partenaire principale pourrait faciliter l'opérationnalisation effective du MARAC de diverses manières, notamment en matière de veille et de collecte d'informations ainsi que dans le développement des capacités locales pour prévenir et s'attaquer aux causes profondes des conflits », a précisé le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de l'UNOCA, insistant par ailleurs sur la nécessité d'une collaboration active avec tous les citoyens. « Les femmes, les hommes, les jeunes, les médias, les organisations religieuses et les acteurs communautaires, ont tous des contributions potentielles à apporter à la prévention des conflits », a-t-il souligné. A cet égard, il a annoncé que **l'UNOCA et la CEEAC co-organiseront, du 2 au 4 août, un autre atelier sur « l'intégration de la perspective genre dans l'alerte rapide et la prévention des conflits »**.

Pour conclure, M. François Louncény Fall a encouragé les représentants de la société civile d'Afrique centrale à saisir l'opportunité de l'atelier de Libreville pour « créer des réseaux efficaces, tant nationaux que régionaux, pour soutenir les efforts d'alerte rapide et de prévention des conflits de la CEEAC ». Dans le même sens, le Secrétaire Général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi, a exprimé le vœu que les participants mènent des réflexions réalistes et fassent des propositions pertinentes qui « permettront à l'Afrique centrale de tirer le meilleur parti possible de la société civile », notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

Dans son allocution, le Secrétaire Général de la CEEAC a du reste rappelé que la « coopération et la collaboration entre la CEEAC et les organisations de la société civile existent depuis la relance de l'institution en 1999 dans divers domaines, dont celui de la paix et de la sécurité dans le cadre du protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) ». Il a aussi précisé que la 14e Conférence ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC tenue à Kinshasa en 2009 avait réaffirmé la nécessité d'une synergie entre la CEEAC et la société civile. M. Ahmad Allam-Mi a éclairé l'opinion sur les actions entreprises dans ce sens, y compris dans le cadre du soutien au travail du MARAC. Il a salué cette dynamique, en reconnaissant que des « efforts supplémentaires restent à faire pour une participation active de la société civile dans le processus de construction de la Communauté en vue de passer de la Communauté des Etats à la Communauté des Peuples ».

Dans cette perspective, et en attendant la réforme institutionnelle en cours à la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi a révélé qu'à court terme, l'organisation sous-régionale finalisera un « Document cadre formel devant régir la collaboration entre le Secrétariat Général de la CEEAC et la société civile ».

L'atelier prend fin mardi 1er août 2017.

Contact presse/UNOCA : Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de l'Information publique ▪ ouendji@un.org ▪ Tél. +(241) 05 72 23 23

Pont de Gué-Gué, BP : 23773 Libreville, Gabon - Tél : + (241) 01 44 47 16 - Fax : (+ 241) 01 44 4730
http://unoca.unmissions.org I piounoca@un.org I twitter.com/UNOCA_NEWS